Titre : **LES ZOUAVES PONTIFICAUX** **HISTORIQUE** **1860-1871**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1852-1871**
Auteur : **ISABELLE BRIENS**	Origine : **Don de l'auteur**
Référence :	Transcripteur : **Isabelle BRIENS** Date : **Mai 2007**

Ancestramil

LES ZOUAVES PONTIFICAUX
1860-1871

Article destiné à la publication dans le bulletin du Cercle généalogique de la Brie

LES ORIGINES

Qui se souvient aujourd'hui de la « question romaine », qui a agité et divisé nos ancêtres au milieu de XIXe siècle ?
Elle voyait s'affronter dans l'hexagone les républicains, les bonapartistes et les anticléricaux d'un côté, les monarchistes et les catholiques de l'autre (les « ultramontains »).
Il s'agissait de savoir si les Etats pontificaux, qui s'étendaient sur tout le centre de l'Italie, devaient disparaître, ainsi que le royaume de Naples, au sud, pour favoriser l'unification de la péninsule et l'émergence d'une monarchie constitutionnelle.
Car la monarchie du Pape sur ses territoires était de type féodal, inchangée depuis que le pape avait reçu ces états des mains de Pépin Le Bref, plus de mille ans plus tôt.
Même sans a priori, on peut comprendre aujourd'hui que cette organisation politique n'était guère compatible avec l'irruption de l'industrialisation, de la multiplication des échanges commerciaux, et des grands travaux d'infrastructure.

Dans la montée de cette agitation, les français portent une responsabilité historique : la Révolution française a fait souffler un grand vent de changement, après quoi **NAPOLEON Ier** et ses visées expansionnistes, ont démontré que les frontières et les souverainetés n'étaient que les pièces d'un vaste échiquier où tout pouvait bouger.

Dès 1849 la péninsule est agitée. Le Saint Siège n'a participé à aucune des opérations militaires engendrées par les conflits avec l'Autriche, car il n'a qu'une armée de façade et s'interdit logiquement l'offensive, pourtant dans tous ces bouleversements il a perdu progressivement au bénéfice du Piémont une bonne partie de ses territoires.
En 1849, un soulèvement romain a même obligé le Pape à s'enfuir à Gaëte ; pour faire rentrer les choses dans l'ordre, **NAPOLEON III** envoie à Rome un corps d'occupation, qui reprend possession de la ville et réinstalle le Pape sur son trône.
En définitive, en 1860, les Etats pontificaux sont réduits à la ville de Rome et la province du Latium, ainsi que les Marches et l'Ombrie, qui vont être perdus cette année-là.
Car le Piémont ne désarme pas.
L'objectif est que Rome soit la capitale de l'Italie unifiée.

Au sud, c'est **GARIBALDI** et ses chemises rouges qui se font menaçants, tant pour le roi de Naples que pour le Pape. Il lance son célèbre cri : « Rome, ou la mort. »

Comprenant que **Napoléon III**, ancien conspirateur carbonaro, mais marié à la très catholique Eugénie, est de fait hésitant sur la politique à tenir, **Monseigneur de MERODE**, ministre des Armes du Pape Pie IX, décide celui-ci à s'engager sur la voie de la résistance, et entreprend la transformation de la petite armée pontificale d'opérette en une vraie troupe défensive.
Il fait appel aux catholiques du monde entier.
La réponse vient avant tout d'Europe, avec dans l'ordre d'arrivée : autrichiens, irlandais, puis belges, français, et hollandais.
Il y a des ressortissants des Etats pontificaux bien sûr, mais pas aussi nombreux qu'on pourrait le penser, car le Pape se refuse à la conscription.

Archives Mailhé

Monseigneur de MERODE fait appel au **général de LAMORICIERE**, son cousin français, tout auréolé du prestige de ses campagnes d'Afrique.
Celui-ci fait des prodiges d'organisation en quelques semaines, mais tout cela va rester inopérant devant la supériorité numérique écrasante des Piémontais.



Monseigneur François-Xavier de MERODE, gravure reproduite dans le livret d'inauguration de son buste au collège de Juilly, en 1892.



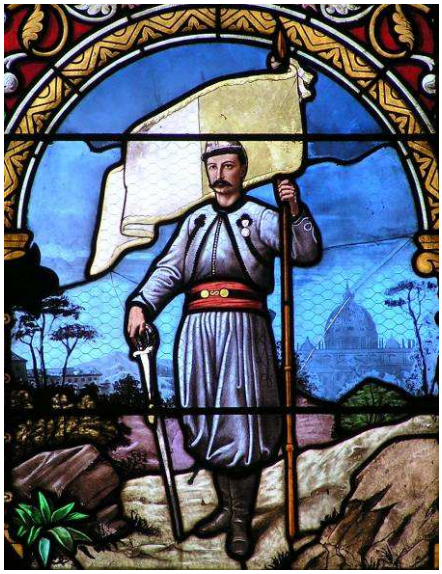
Détail d'un vitrail de l'église de Saint Philbert de Grandlieu (Loire-Atlantique).
Le **général de LAMORICIERE** se présente au pape en 1860.
A côté du Pape, **Monseigneur de MERODE**.
A droite, le **capitaine de CHARETTE**, (en uniforme de zouave, qui n'existait pas à cette date !).

Le premier affrontement, à **Castelfidardo**, en **septembre 1860**, tourne immédiatement à la catastrophe pour les pontificaux.
Leur tenue au feu est des plus médiocres, la débandade est quasi-générale, on voit même des soldats pontificaux d'origine locale changer brutalement de camp et se mettre à tirer contre leur propre armée.

Un petit bataillon, un seul, a une tenue au feu remarquable, s'accroche à sa colline en dépit de pertes élevées, et ne fait retraite que sur ordre.
Ce sont les 400 volontaires du bataillon franco-belge, qui ont reçu quelques jours auparavant leur nouvel uniforme, assez semblable à celui des zouaves de l'armée française, d'où le nom de zouaves pontificaux que le peuple romain leur donne instantanément, et qui devient leur appellation officielle le 1er janvier 1861.

Amesnil

LES ZOUAVES PONTIFICAUX



Détail d'un vitrail de l'église de La Chapelle Aubry, Maine-et-Loire, montrant un officier des zouaves brandissant la bannière aux couleurs pontificales (blanc et jaune).

Cette défaite a un retentissement important en Europe, amplifié par le clergé du haut de ses chaires, qui transforme, dans de grands élans oratoires caractéristiques de l'époque, les zouaves en croisés, si ce n'est en martyres.
En définitive Castelfidardo devient une victoire morale, et fait affluer les volontaires à Rome pendant 10 ans.
Le nombre de zouaves augmente régulièrement, jusqu'à former en 1870, au moment de la chute de Rome, un **régiment de plus de 3000 hommes**.

Les zouaves ne connaîtront pourtant qu'une seule autre grande bataille, en 1867, à Mentana, où ils seront victorieux des chemises rouges de **GARIBALDI**, soutenues en sous-main par les piémontais. Mais il s'aguerrissent néanmoins pendant ces dix années, en tenant des garnisons difficiles dans les montagnes, où ils luttent contre le brigandage et connaissent des « affaires », « accrochages », et autres « escarmouches » avec leurs adversaires.



Engagement des zouaves pontificaux
contre les garibaldiens à **Acquapendente.**

© Isabelle BRIENS MAILHÉ avril 2007

Gravure parue dans un journal de l'époque.

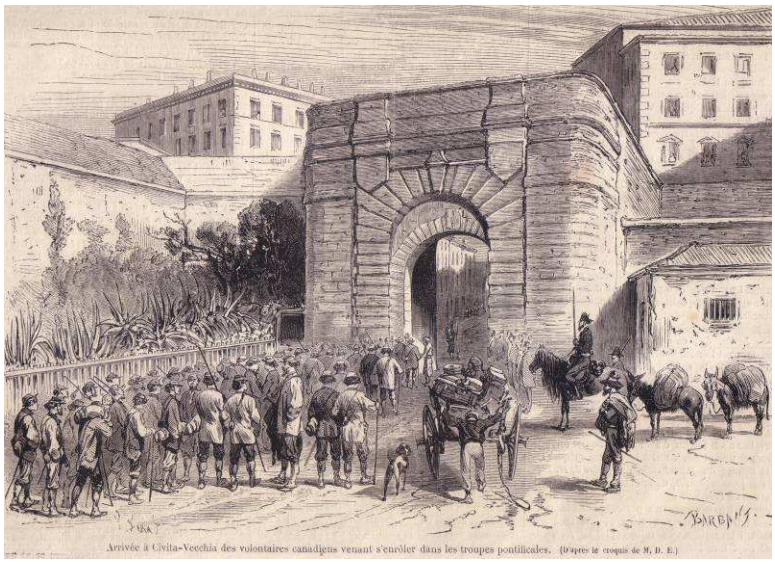
En réalité, le Piémont a les poings liés aussi longtemps que le corps d'occupation français demeure à Rome, et c'est le conflit franco-prussien de 1870 qui apporte une fin brutale au problème : la France a besoin de toutes ses forces ; dès que le corps est rappelé en France, l'invasion par les Piémontais est l'affaire de quelques jours.
Le Pape sait très bien tout cela.
Il sait que le régiment des zouaves pontificaux, qu'il soit de 3000, 5000 ou 10000 hommes, ne peut guère changer le cours des choses.
Mais il serait difficile d'arrêter le mouvement enthousiaste qui porte tous ces jeunes à venir le servir. D'ailleurs le pape a noué avec « ses » zouaves une relation forte.
Il reçoit souvent des petits groupes en audience privée, il leur rend visite dans leurs camps de vacances.
Les zouaves en sont « ivres de joie » comme beaucoup l'écrivent à leur famille.
Lorsqu'une colonne de zouaves rencontre le convoi du Pape dans Rome, un ordre fuse, qui serait incongru dans toute autre armée : « genou, terre ! » et les zouaves se prosternent de tout leur cœur.

Les zouaves les plus nombreux sont les hollandais, suivis par les français, les belges, les « italiens », les irlandais.
Après la victoire de Mentana, débarque à Rome un important corps de zouaves canadiens qui s'étoffe régulièrement jusqu'à la chute de Rome.
Les espagnols et les portugais sont peu nombreux, de même que les latino-américains.
Quelques américains sudistes nostalgiques de la guerre de sécession viennent aussi.
On trouve dans la liste un chinois, un indien, et même un abyssin !

Des cercles culturels sont organisés pour chaque nationalité, afin de limiter les problèmes générés par l'attirance qu'exercent les belles romaines…
Pour le service, chacun s'exprime dans sa langue, les zouaves ont tôt fait d'apprendre les quelques mots nécessaires dans chaque langue pour l'exécution des ordres.
Chez les français, certains ne parlent que le breton, mais la présence de nombreux hobereaux qui sont aussi leurs propriétaires, leur garantit une traduction simultanée.
Et pas de passe-droit pour les « messieurs » ; leurs fermiers s'amusent de les voir, comme tout le monde, faire la corvée de pluche.
Pour la pratique de la religion, pas de problème, il y a le latin ; car tous ces garçons d'origines si diverses ont en commun une foi solidement chevillée au corps.

Archétal

© Isabelle BRIENS MAILHÉ



Arrivée des zouaves canadiens à **Civita Vecchia** en **1868.**
Gravure d'époque parue dans un journal de l'époque.

LES VOLONTAIRES DE L'OUEST

Au début du conflit franco-prussien, à l'été 1870, les 700 zouaves français ont des états d'âme. Leur devoir n'est-il pas maintenant d'aller se battre en France ?
L'hésitation ne dure pas, car la chute de Rome est consommée dès le 10 septembre 1870.
Les français, entraînés par leur colonel **Athanase de CHARETTE**, décident de rentrer en France en restant groupés, et de se mettre au service de la toute nouvelle République pour défendre leur sol.
On place provisoirement sous le boisseau les fortes sensibilités politiques légitimistes qui les habitent pour la plupart.
La République les accueille elle aussi sans complexe.
On sait que ce sont de bons soldats, on ne va pas faire la fine bouche.
On leur demande simplement de changer de nom : des pontificaux dans l'armée républicaine, cela ne peut pas aller.
La nouvelle « Légion des Volontaires de l'Ouest » est rattachée à l'armée de la Loire.
Elle sera licenciée en **août 1871,** largement après la fin des hostilités, et après qu'il lui ait été proposé une intégration pure et simple dans l'armée française, une proposition très flatteuse pour un corps franc.
Il est vrai qu'à chacune de leur participation à une bataille, entre Orléans et Le Mans, les pontificaux n'ont pas manqué de s'illustrer.

Le premier contact avec le feu a lieu très vite, dès le 10 octobre 1870, trois jours après leur formation. Un détachement est envoyé à Orléans, et engagé à Cercottes**.**
180 pontificaux seulement, en se dissimulant habilement en sous-bois, et en alternant, par une impeccable obéissance aux ordres, marches de repli et tirs au Chassepot, contiennent l'avancée de 1400 cavaliers et soldats bavarois, engagés dans une manœuvre de contournement d'Orléans qui aurait pu se révéler désastreuse, alors que l'évacuation de la ville était en cours.
Ce succès au demeurant très local, au milieu d'un océan de mauvaises nouvelles, fait grand-bruit ; le capitaine qui a mené l'action reçoit un brevet de commandant **(GAMBETTA**, enthousiasmé, voulait le faire général !)

Amestramil

Les comités catholiques, qui avaient recruté pour le Pape, se remettent à l'œuvre, et les volontaires se présentent, nouveaux et anciens.
Ils ne peuvent cependant être recrutés parmi les mobilisables ; les volontaires inscrits ou réinscrits en France sont donc marqués par l'extrême jeunesse ou au contraire l'âge mûr.
Le **marquis des SALLES**, lorsqu'il signe son engagement, n'a pas encore 15 ans.
Le marquis de COISLIN, lorsqu'il signe le sien, en a plus de soixante.
Comme le nom de leur corps l'indique, leur provenance est très bretonne, vendéenne, poitevine, angevine, mais pas uniquement.
Le Nord, Marseille, Nîmes et le Languedoc furent aussi de bons pourvoyeurs.

Le 18 novembre le très catholique **général de SONIS**, nouveau commandant du XVIIe corps de l'armée de la Loire, écrit au **colonel de CHARETTE** qu'il est heureux d'avoir les Volontaires de l'Ouest sous ses ordres.

Le 24 novembre 1870, à Brou, **SONIS** engage les Volontaires de l'Ouest pour contenir les armées du **grand duc de MECKLEMBOURG**.
Les bataillons 1 et 2, commandés par **CHARETTE,** font partie de l'avant-garde.
La rencontre a lieu à Yèvres. Le village est repris aux prussiens.

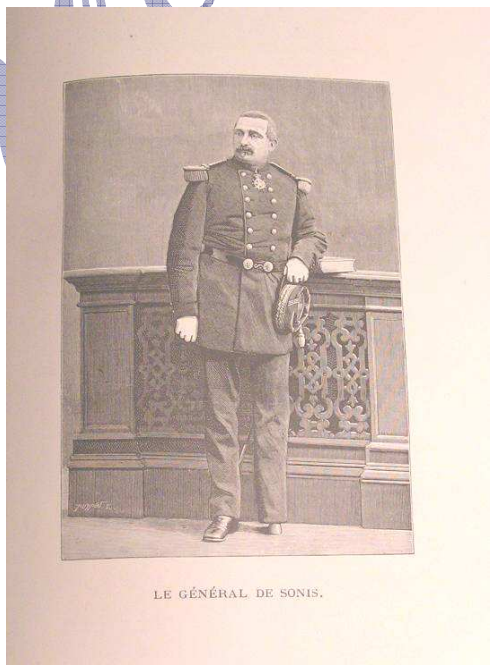
Le 2 décembre, les pontificaux participent à la bataille de Loigny.
En fin de journée, le général **de SONIS**, constatant la défection d'un régiment de marche qui lui semble mettre en danger l'issue de la bataille, (qui va être perdue, mais il ne le sait pas à cet instant), décide de lancer une charge sur le village de Loigny.
Menée avec seulement 800 hommes, dont environ 300 pontificaux, la charge de Loigny devient par la suite légendaire ; la poussée de la charge fait reculer pour un moment 10000 Prussiens, persuadés d'avoir affaire à beaucoup plus forte partie.
Mais le général **DEFLANDRE**, sur lequel compte le général de Sonis, ne vient pas en renfort, en dépit des ordres que Sonis affirme lui avoir fait parvenir ; comprenant qu'il n'y a personne derrière cette charge, les prussiens ont beau jeu alors de reprendre l'initiative, et la retraite des français se fait dans une véritable hécatombe.
SONIS et CHARETTE, blessés, sont faits prisonniers (**CHARETTE** s'évade **; SONIS** ne le peut ; il devra être amputé).
Plus tard surgira une polémique qui obligera le général **de SONIS** à aller s'expliquer devant une commission parlementaire, qui le déchargera de toute responsabilité.

Archives Mailhé



Détail d'un vitrail de l'église de Saint Etienne de mer Morte (Loire-Atlantique) : pontificaux contre prussiens à Loigny, avec le **colonel de CHARETTE** au centre.

La charge de Loigny est à l'origine de la construction d'une église votive dans ce village, où il n'est pas un pan de mur, pas une décoration qui ne parle des héros de la charge.
Cette église abrite dans son émouvante crypte les sépultures de **SONIS et CHARETTE**, ainsi qu'un ossuaire où sont mélangés français et prussiens.
Un intéressant petit musée des zouaves lui est attenant.
Plusieurs croix commémoratives entourent le village, commandées par les jeunes veuves des zouaves tombés à la bataille.
Les descendants des zouaves pontificaux et du **général de SONIS** se retrouvent à **Loigny** tous les ans, début décembre, depuis lors.



Ancestramil

Le **général Louis-Gaston de SONIS**,
gravure reproduite dans la brochure de
l'inauguration de son buste au collège de
Juilly en 1892.

Les pontificaux, affectés au XXIe corps, où ils ont été demandés par le très républicain général Jaurès, l'oncle de Jean, sont commandés par le **général GOUGEARD**, le 11 janvier 1871, lorsqu'ils participent à l'assaut du plateau d'Auvours.
Ce relief commande toute la protection du Mans, et la défaillance de la **division PÂRIS** qui a du le lâcher aux Prussiens apparaît ce jour-là comme très dangereuse.

En fait, les pontificaux se préparaient alors à regagner leur corps d'origine. Ils avaient sac au dos et l'ordre de départ était imminent.
GOUGEARD va les trouver, ainsi que les mobiles des Côtes-du-Nord , et leur demande tout simplement d'accepter de venir reprendre le plateau sous ses ordres.



Détail d'un vitrail de l'église d'Yvré l'Evêque,
montrant **Félix BELON**, un des trois capitaines tués
à la reprise du plateau d'Auvours, le 11 janvier 1871.

Les pontificaux ne lui réclament qu'une faveur : un instant pour faire passer les aumôniers dans les rangs, y distribuer des absolutions express… Ils mettent sac à terre, et en avant !
Ils s'accrochent à la forte pente d'accès au plateau, sans égard pour le feu des prussiens, et progressent au prix de lourdes pertes, notamment celle de trois capitaines et d'un aumônier.
Parvenus sur le replat, ils mettent baïonnette au canon, et reprennent le plateau d'un seul élan.
Le général **GOUGEARD** n'avait jamais vu ça.
Il décore sur le champ un capitaine des zouaves avec sa propre Légion d'Honneur.
Contrairement à **SONIS ou CHARETTE, GOUGEARD** n'est pas le chef auquel les zouaves sont accoutumés : hirsute, courtaud, pas vraiment l'allure du gentilhomme chasseur...
Mais il est un vrai militaire, et comme tel enthousiasmé par la discipline, la cohésion et la bravoure des pontificaux.
Sans hésiter, il se place lui-même à leur tête au moment de la charge, et y demeure, à pied, après avoir perdu son cheval frappé de 6 balles.
Les zouaves ne l'oublieront pas et seront présents à ses obsèques, sur les lieux mêmes de l'affrontement.

© Isabelle BRIENS MAILHÉ avril 2007

A la suite de cette action d'éclat, **CHARETTE** est nommé général, et d'autres corps lui sont adjoints ; les volontaires de l'Ouest sont autorisés à recruter parmi les mobilisables.
Au total, quoique pour peu de temps, et sans avoir d'autre occasion d'engagement, **CHARETTE** commande alors à 15000 hommes.

Contrairement à ce qui pu être écrit dans le feu de l'action, les Volontaires de l'Ouest n'ont nullement participé à l'armée de Versailles et à la répression sanglante de la Commune.
Qu'il y ait eu d'anciens zouaves de Rome parmi les versaillais, c'est très probable, mais en aucun cas en corps constitué et en uniforme.
Au contraire, le général **de CHARETTE**, flairant le piège, avait tout fait pour encaserner son régiment à Rennes, et lui éviter l'écueil d'avoir à tirer contre d'autres français, étant précisé que **CHARETTE** ne peut évidemment être soupçonné d'avoir eu quelque goût que ce soit pour les idées portées par la Commune !

CHARRETTE ayant refusé l'incorporation pure et simple des Volontaires de l'Ouest dans l'armée française, au motif que les zouaves pontificaux devaient rester à la disposition du Pape, le corps est dissous en août 1871.
Chacun s'en retourne alors à la vie civile, mais le général **de CHARETTE** continue jusqu'à sa mort en 1911, d'animer un mouvement des zouaves pontificaux, avec réunions, messes, banquets, bulletin périodique, et bonnes œuvres pour les anciens zouaves nécessiteux.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX ET LA SEINE-ET-MARNE

Le périodique « *La Semaine Religieuse* » du diocèse de Meaux, a publié dans son numéro du 20 juin 1868, l'article suivant[1] :

« *Un des zouaves pontificaux de notre diocèse envoyait tout récemment le compte-rendu d'une audience semi-particulière, dit-il, qu'il avait obtenue du Saint Père.*
Nous en extrayons ces quelques lignes :

L'audience était fixée à cinq heures du soir. A quatre heures et demie nous étions réunis, mes amis et moi dans le Vatican. On nous conduisit dans un immense corridor décoré à fresques par les élèves de Raphaël, mais hélas ! nous sommes tellement saturés de chefs d'œuvres de toutes sortes, que nous regardâmes ces merveilles d'un œil presque distrait… Nous attendîmes environ une heure ; dans la même galerie se trouvait une trentaine de personnes environ. A cinq heures et demie on annonça le Saint Père. Nous dûmes entrer dans un petit salon où le Pape se tenait debout près d'une table ornée d'un crucifix doré. En entrant chacun de nous s'était prosterné, mais Pie IX agitant la main nous dit : relevez-vous…
(…) Ce fut ensuite notre tour. Le Saint Père nous interrogea sur notre pays, notre diocèse, nous parla de notre évêque, puis il ajouta quelques mots que nous ne comprîmes pas entièrement, car Pie IX paraissait préoccupé, et mêlait quelques mots italiens au français. Nous avons baisé avec bonheur sa main droite…
***MERCIER** demanda une bénédiction spéciale pour une personne de France, elle lui fut immédiatement accordée.*
Pour moi, qui m'étais promis de demander tant de choses au Saint Pontife, je me trouvais tellement ému, que j'oubliai tout. J'avais à la main une boîte de chapelets, je la lui fis toucher en me retirant.
(…) Quand tout le monde eut passé, le Pape nous dit : « Mes enfants, je vais vous bénir, avec toute votre famille et tous vos amis. Je vous donne la bénédiction du voyage, et surtout du

[1] Mes remerciements à la bibliothèque Guillaume Briçonnet de Meaux.

grand voyage à l'éternité que nous devons tous faire un jour. Je bénis aussi de tout cœur et selon vos intentions, les médailles, chapelets, crucifix que vous avez apportés.
Nous courbâmes le front sous la paternelle bénédiction du Pontife, et nous nous retirâmes pleins de joie.
(…) Telle fut notre audience, mais là ne devait point se terminer notre bonheur. J'avais apporté avec moi deux suppliques que je n'avais pu faire signer au Saint Père, une pour ma famille, et une pour le grand et le petit séminaire de Meaux. Une personne influente voulut bien s'en charger, et l'une et l'autre portent maintenant la signature de Pie IX et le cachet de Sa Sainteté... »

En Seine-et-Marne, se trouve le célèbre collège de Juilly.
Sait-on que celui-ci a compté parmi ses élèves :

- **Monseigneur François-Xavier de MERODE**, ministre des armes du Pape, véritable inspirateur de la création du corps des zouaves pontificaux,
- **Louis-Gaston de SONIS**, général de l'armée française, à l'origine de la **charge de Loigny** qui lui valut l'amputation de la jambe,
- **Ferdinand Le CARON de TROUSSURES**, (originaire de l'Oise), commandant des zouaves pontificaux, de tous temps leur officier instructeur, mort à Loigny le 2 décembre 1870.

Le 30 mai 1892, le général **de CHARETTE** est invité à Juilly, en présence d'un aréopage de personnalités du moment, pour y inaugurer deux bustes, l'un de **François-Xavier de MERODE**, l'autre de **Louis-Gaston de SONIS**.

En compilant la matricule des zouaves, on remarque que le **zouave Louis du MESNIL de MARICOURT**, né en Espagne, engagé pendant 6 mois en 1868, est décédé le 29 juillet 1896 au château de Lescherolles (Seine-et-Marne)

La Seine-et-Marne, comme tout l'est de la France, n'a pas été un territoire de recrutement très actif des zouaves pontificaux. 21 recrues sont nées en Seine-et-Marne.
Ce sont :

Volontaire franco-belge en 1860

Guillaume RAYNAUD, né aux Basses-Fermes.

Volontaires franco-belges, puis zouaves pontificaux à Rome

Léon DEVERT, né à La Ferté-Gaucher le 22 mai 1842.
Henri GALBAUD du FORT, né à Coulommiers le 17 mai 1838, devenu ensuite père jésuite et missionnaire.

Zouaves pontificaux à Rome

Paul ALLOU, né à Provins le 2 avril 1844.
Charles BARBIER, né à Conches le 29 décembre 1832. (engagé et radié le même jour pour n'avoir pas fait connaître sa situation d'homme marié)
Louis LUCAS, né à Champeaux le 29 décembre 1846.
Edouard MERCIER, né à La Croix-en-Brie le 14 octobre 1846.

Ancestrami

Alfred OZANNE, né à Meaux le 9 décembre 1847.
Charles PINET, né à Nanteuil-les-Meaux le 17 mai 1842.
Alexandre ROBICHON de LIVET, né à Jouarre le 17 mars 1832.
Henri de SAINT-SAUVEUR, né à Fontainebleau, le 20 février 1850.

Zouaves pontificaux à Rome, puis Volontaire de l'Ouest en France

Antoine COCHET, né à Boissise-la Bertrand le 15 janvier 1846
Louis LEFEVRE, né à Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne), le 10 juillet 1851, blessé et fait prisonnier à la bataille de Loigny.

Volontaires de l'Ouest en France

Charles BIZORD, né à Melun le 8 avril 1849.
Charles-Louis BOCQUILLON, né à Meaux le 17 janvier 1851.
Léon DUPAS, né à **Esbly**, le 16 mai 1850.
Marie-Ernest DUQUAS, né à Fontainebleau, le 3 janvier 1844, blessé à la bataille de Loigny.
Emmanuel de FRAGUIER, né à Mée le 14 août 1849
Sévère GENISSON, né à Larchant le 26 décembre 1852.
Pascal LAMBAUX, né à Saint-André, le 21 septembre 1841.
Paul de LESPARDA, né à Fontainebleau, le 30 avril 1842, blessé à la bataille de Loigny.

Louis LEFEVRE fait partie des quelques rares zouaves ayant combattu en 1870, qui, en dépit de leur âge, ont repris du service en 14-18 ! Il s'était illustré à Loigny où, blessé, il avait été fait prisonnier par l'ennemi et avait réussi à s'évader en dépit de sa blessure.
Il a fait carrière ensuite dans l'armée française, notamment en Algérie et au Tonkin.
Pendant la première guerre mondiale, à 64 ans, il reprend de l'activité comme capitaine gestionnaire à l'hôpital Saint-Euverte à Orléans. (source : la matricule des zouaves pontificaux).

Toute information sur ces zouaves seine-et-marnais: ce qu'ils sont devenus, où et quand ils sont décédés et inhumés, serait la bienvenue pour l'auteur de ces lignes.

Isabelle BRIENS MAILHÉ

Ancestrami

© Isabelle BRIENS MAILHÉ avril 2007